

Concours national de recherche Metropolis 2011-2012

Le projet Metropolis, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a le plaisir d'annoncer le cinquième cycle du Concours national annuel de recherche Metropolis.

Ce concours vise à sélectionner et à financer un important projet de recherche en politiques à l'échelle nationale dans le domaine de l'immigration et de la diversité. Il est prévu que les conclusions de la recherche auront un rapport direct avec les décideurs au sein du gouvernement du Canada, et plus précisément, avec les principaux partenaires financiers du projet Metropolis. La valeur du prix pour un seul projet dans le cadre de ce concours est de 125 000 \$.

La question de recherche de cette année est décrite ci-dessous.

Veillez noter que les formulaires de demande et des renseignements détaillés au sujet du concours seront bientôt affichés sur le site Web du CRSH. La date limite pour soumettre les demandes est fixée à la mi-octobre 2011. Entre-temps, veuillez adresser vos questions à :

Mika Oehling
Agente de programme
Portefeuille des partenariats
CRSH
613- 992-4227
Mika.Oehling@sshrc-crsh.gc.ca

Capacité d'intégration des collectivités

Le discours sur l'intégration des immigrants – tant dans le cercle des universitaires que dans celui des hommes politiques – fait état de nombreuses recherches sur le suivi et la mesure des résultats des immigrants. Les caractéristiques du capital humain facilitant l'intégration des immigrants sont bien connues. Toutefois, les travaux conceptuels et empiriques portant sur les caractéristiques des milieux d'accueil qui favorisent le plus l'intégration des nouveaux venus sont à l'état naissant. Parallèlement, d'importantes données probantes laissent croire à l'existence d'un certain nombre d'obstacles à l'intégration liés à la société d'accueil.

En dépit de la difficulté d'en arriver à une définition précise de la capacité d'intégration d'une collectivité qui accueille des immigrants, la nouvelle recherche a permis de circonscrire un certain nombre d'attributs permettant aux collectivités d'attirer et de retenir les immigrants. Traditionnellement, l'intégration fructueuse des immigrants dans une collectivité est le fruit d'une combinaison de facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques, par exemple, les possibilités d'emploi, le logement, les réseaux sociaux et l'accès aux services (p. ex. santé, formation linguistique, établissements d'enseignements et loisirs). Bon nombre de villes canadiennes ont mis en œuvre des programmes pour attirer et retenir les immigrants en vue de la réalisation d'une gamme

d'objectifs économiques, sociaux ou démographiques. L'immigrant choisit la collectivité où il s'installera ou non en fonction de l'existence d'un lien entre ses intérêts et les caractéristiques de la collectivité.

Il est notoire que certaines régions métropolitaines canadiennes accueillent un bien plus grand nombre d'immigrants, de réfugiés et de membres de minorités que d'autres villes ou collectivités. Parallèlement, nous assistons à une importante migration secondaire des immigrants qui sont venus au Canada. Les schémas d'établissement initial de même que la migration secondaire des immigrants influent sur les politiques des administrations fédérales, provinciales, territoriales ou municipales en matière de prestation de services d'établissement et de financement, d'où l'importance cruciale de mieux comprendre les facteurs grâce auxquels certaines collectivités remportent plus de succès que d'autres en matière d'intégration et de stabilité.

Le présent appel de propositions de recherche vise à obtenir une analyse de la capacité d'intégration des collectivités à travers l'étude des facteurs qui influent sur la capacité d'une collectivité d'assurer l'établissement et l'intégration des immigrants. Cette analyse, fondée sur un échantillon représentatif des collectivités canadiennes, doit cerner les facteurs les plus importants du point de vue de l'intégration dans la société d'accueil, et elle doit également mettre en lumière les facteurs qui peuvent être la cible d'interventions stratégiques visant à les rendre plus avantageux du point de vue de l'intégration.

Les propositions doivent :

A) Formuler une approche afin de définir et d'évaluer les déterminants de la capacité d'intégration, tout en montrant de quelle manière ces déterminants seront compris et en signalant si certains déterminants sont plus importants que d'autres en vue d'attirer et de retenir des immigrants. Qui plus est, il serait utile que les propositions indiquent s'il existe une combinaison optimale de déterminants garantissant qu'une collectivité possède une capacité d'intégration adéquate. Les propositions doivent également indiquer à quel échelon ces déterminants fonctionnent, celui de la collectivité, de la ville, de la province ou du territoire, ou celui de l'ensemble du Canada.

Il est suggéré que les propositions tiennent compte des conséquences des éléments suivants sur la capacité d'intégration des collectivités : concentration géographique ou spatiale des immigrants, divergences entre les milieux rural et urbain, divergences entre les provinces et les territoires, divergences entre les collectivités selon que leurs habitants appartiennent à une majorité ou minorité de langue officielle, considérations liées à l'âge, divergences attribuables à des contextes où des groupes ethniques ou religieux sont en situation minorité et rôle de la catégorie ou groupe d'immigrants, de la génération à laquelle appartiennent les immigrants, des structures ou unités familiales des immigrants et du sexe de ces derniers. Les chercheurs sont encouragés à étudier la capacité d'intégration des collectivités qui accueillent des immigrants à travers la migration secondaire.

B) Décrire en détail la méthodologie de recherche et les sources de données pour l'étude. Nous nous attendons à ce que les proposants misent sur le travail conceptuel déjà effectué dans ce domaine et mènent leur propre recherche empirique, y compris, mais non exclusivement, en organisant des sondages, des entrevues et des groupes de réflexion avec le concours d'intervenants de toutes les régions du pays et à divers niveaux de gouvernance dans le domaine de l'intégration des immigrants. Le présent appel vise à produire une recherche pancanadienne, par opposition à une étude de cas ou une micro-analyse. Nous espérons que les résultats de l'étude pourront être utilisés par les collectivités dans leurs efforts en vue d'améliorer leurs capacités d'intégrer et de retenir les immigrants.

C) Indiquer avec le plus de précision possible les liens stratégiques du projet de recherche proposé, sur la base de consultations avec des décideurs des ministères fédéraux associés au projet Metropolis¹; et des décideurs à l'échelon provincial ou municipal. Au besoin, les proposants sont également encouragés à faire état de l'incidence du projet sur les questions dont se préoccupent d'autres intervenants (p. ex. des groupes multiculturels, des ONG et d'autres groupes offrant de l'aide aux immigrants), ou sur les programmes et services offerts par ceux-ci, en se fondant sur des consultations directes ou la collaboration des ces intervenants. Il est recommandé de présenter des lettres d'appui des organisations susmentionnées.

¹ Au nombre des partenaires fédéraux de Metropolis, mentionnons : Citoyenneté et Immigration Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Sécurité publique Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, la Gendarmerie royale du Canada, le ministère de la Justice, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Agence du développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), le Secrétariat rural et le Secrétariat aux coopératives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.